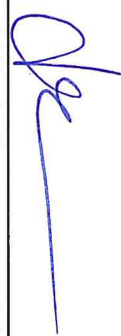


		Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école des Blés-Dorés, tenue le lundi 19 février 2024 à 19h00
		Étaient présents : Sylvie Carrière, représentante du personnel enseignant Nadia Couillard, représentante du personnel enseignant Émilie Leduc, représentante du personnel enseignant Shany Lescarbeau, représentante des parents Catherine Major, représentante des parents Edna Myrthil, représentante des parents et représentante du comité de parents Matthieu Riopel, représentant des parents et substitut au comité de parents Sophie Vaillancourt, représentante du personnel enseignant Étaient absentes : Natacha Auger, représentante du personnel de soutien Mélanie Rousseau, représentante des parents Public : Aucun public
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour CÉ-23/24-19	IL EST PROPOSÉ par Sophie Vaillancourt d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ UNANIMEMENT
2.	Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2024 CÉ-23/24-20	2.1 Suivi au procès-verbal IL EST PROPOSÉ par Edna Myrthil d'approuver le procès-verbal du 22 janvier 2024. APPROUVÉ UNANIMEMENT
3.	Parole au public	Aucun public
4.	Formations aux membres du conseil d'établissement	Formation du ministère de l'Éducation sur le conseil d'établissement Mme Daigneault a présenté les vidéos en lien avec les sujets suivants : <i>projet éducatif, plan de lutte, frais exigés aux parents et régime pédagogique.</i>
5.	Décisions du conseil d'établissement CÉ-23/24-21	5.1 Adoption des modifications du plan de lutte Mme Daigneault a présenté la section du plan de lutte contre la violence et l'intimidation en lien avec les actes de violence à caractère sexuel (<i>analyse de la situation, mesures de prévention, collaboration avec les parents, modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte, actions à prendre à la suite d'un geste de violence ou d'intimidation, confidentialité, mesures de soutien ou d'encadrement et sanctions disciplinaires</i>). Ce document s'intégrera dans tous les plans à venir. IL EST PROPOSÉ par Catherine Major d'adopter les modifications du plan de lutte et Matthieu Riopel appuie. ADOPTÉ UNANIMEMENT 5.2 Adoption du Projet éducatif 2023-2027 Mme Daigneault a présenté le projet éducatif 2023-2027 qui a été réalisé en collaboration avec le comité de pilotage, l'ensemble du personnel de l'école et les parents. Nous sommes fiers de ce beau travail d'équipe!

	6.2 Personnel enseignant Les enseignants sont dans la mise en place du plan de rattrapage. Tout dépendant des niveaux, différentes formules sont appliquées : <i>tutorat, coenseignement, enseignement en sous-groupes de besoins, ...</i> Les enseignantes de 3^e année réalisent des entretiens de lecture avec chacun de leurs élèves. Le soutien de Stéphanie Lafresnaye, aide pédagogique, est très apprécié. En préparation du 2^e bulletin (<i>remise des résultats aux parents la dernière semaine de mars</i>), des évaluations sont réalisées afin de porter un jugement éclairé sur le développement des compétences de chacun des élèves. Mme Sylvie, enseignante de musique, a commencé les pratiques de la chorale le 14 février dernier. Un concert sera présenté le 12 juin prochain à la petite église de St-Eustache. 6.3 Direction 6.3.1 Planification annuelle de l'éducation à la sexualité Mme Daigneault a présenté la planification annuelle du contenu en éducation à la sexualité. Aucun changement n'a été apporté à celle présentée en 2020 et adoptée par le conseil d'établissement. Tous les thèmes abordés respectent l'âge des élèves. 6.3.2 Planification des Contenus en Orientation Scolaire et Professionnelle 2023-2024 Mme Cyr a présenté les contenus en orientation scolaire et professionnelle (<i>COSP</i>) qui seront offerts aux jeunes du 3^e cycle cette année. Ce programme permet d'offrir à l'élève des situations éducatives lui permettant de faire des apprentissages pour entreprendre le projet de s'orienter tout au long de sa vie. Chaque contenu, qui correspond à un résultat attendu de l'élève, est composé d'un thème ou d'un concept-clé en orientation et classifié selon les 3 axes de connaissances (<i>de soi ; du monde scolaire ; du monde du travail</i>). 6.3.3 Application des règles de conduite et des mesures de sécurité Mme Daigneault a présenté les règles de conduite et de sécurité qui doivent être appliquées par tous les intervenants de l'école (<i>enseignants, TES, psychoéducatrice, éducatrices ou surveillantes au SDG, ...</i>) et ce, que ce soit à l'intérieur de l'école ou sur la cour de récréation. 6.3.4 Règles relatives au classement des élèves Habituellement, les élèves passent au niveau supérieur en classe régulière. Lors des portraits de classe (<i>enseignant, orthopédagogue direction et TES, au besoin</i>), nous discutons de la réussite de nos élèves, que ce soit au niveau des apprentissages ou du comportement. Lorsqu'un élève se retrouve en situation de rupture dans une ou plusieurs sphères de son développement, des rencontres multidisciplinaires (<i>enseignant, orthopédagogue, TES, psychoéducatrice, direction, partenaires sociaux, au besoin</i>) sont réalisées aux 3 semaines environ. Les décisions de reprendre une année ou de faire une demande en classe spécialisée pour l'année suivante se prennent en équipe, avec la collaboration des parents.
7.	Correspondance
	Aucune correspondante
8.	Points divers
	Les activités parascolaires suivantes sont offertes aux élèves présentement : <i>karaté et volley-ball.</i>

9.	Date de la prochaine rencontre	La prochaine rencontre aura lieu le lundi 25 mars 2024.
10	Clôture de la séance CÉ-23/24-24	IL EST PROPOSÉ par Edna Myrtil de lever la séance à 20h59. ADOPTÉ UNANIMEMENT
		 Mélanie Rousseau, présidente  Stéphanie Cyr, secrétaire  Sophie Daigneault, directrice